

La famille, une affaire publique

Par Michel Godet

Paru dans le Figaro du 4 Juin 2004

Professeur au Cnam. Auteur de *Le Choc de 2006*, Odile Jacob 2003. Ce livre a obtenu le prix du livre d'économie de 2003

Pour la gauche, la famille est un thème conservateur, une affaire privée. Le centre n'en parle pas de peur de paraître trop à droite. Quant à la droite, elle laisse ses extrêmes s'en accaparer. Pourtant, toutes les enquêtes sur les jeunes à l'école, la santé des adolescents et les adultes en prison montrent l'importance des structures familiales et affectives stables pour la réussite ou l'échec scolaire, l'épanouissement ou le mal-être individuel et finalement l'intégration ou la déviance sociale.

Si l'on va jusqu'au bout du chemin qui conduit à l'exclusion et à la prison, toutes les enquêtes le confirment : on trouve d'abord des ruptures affectives et familiales. Deux enquêtes récentes confirment ces résultats (Insee première n° 828 février 2002)..La première révèle que les souffrances subies dès le plus jeune âge jouent un rôle primordial dans les parcours qui conduisent à la rue. Les difficultés de jeunesse arrivent en tête : graves disputes des parents, divorces, alcoolisme des parents, problème de santé des parents, problèmes d'argent, mauvais traitements. Les difficultés vécues à l'âge adulte viennent souvent s'y rajouter : décès d'un proche, souffrance par un tiers, violence subie. Au final, les 3/4 des personnes en détresse sont elles-mêmes séparées divorcées, célibataires ou veuves et déclarent avoir eu une enfance familiale perturbée. La seconde, montre : "*La précocité et l'instabilité familiale des détenus*". En effet la proportion de détenus ayant connu une rupture au cours de leur vie conjugale antérieure (40%) est deux fois plus élevée que la moyenne. Cette enquête pose ainsi la question de la causalité : "*il est possible que l'instabilité familiale augmente la propension à commettre des actes délictueux ou criminels*". C'est donc bien la question de la crise de la famille et du lien social qu'il faut poser.

Il ne faudrait cependant pas en conclure, et heureusement, que tous les enfants de familles dissociées sont malheureux et vivront mal leur vie. Il y a aussi de nombreux enfants qui vivent mal avec leurs deux parents soit qu'ils se déchirent, s'ignorent ou ne prêtent pas assez attention. Notre propos est simplement de faire prendre conscience aux couples qui se séparent que l'on ne change pas de parents comme l'on changerait de voiture ! Il n'y a pas de père de prothèse, il n'y a que des amputations affectives. On l'a compris, la séparation des parents n'est pas sans conséquence pour l'avenir des enfants. Heureusement les trois quarts des enfants à l'âge de 18 ans ont leur deux parents qui vivent ensemble et bénéficient d'une structure familiale équilibrée

Lorsque les parents sont pour diverses raisons incapables de conduire leur vie familiale en assumant leurs responsabilités vis-à-vis des enfants la société devrait intervenir, car le laisser -aller conduit trop souvent au cumul des handicaps et à l'exclusion de ceux qui n'ont tout simplement pas eu la chance de naître dans une famille unie. Si en plus la famille qui éclate est socialement modeste, nombreuse et marquée par le chômage ou un problème de santé (alcoolisme, accident) alors les chances de réussite personnelle et professionnelle des enfants sont minimes et tiennent parfois du miracle de la volonté.

Il est contradictoire d'être contre le laisser-faire économique et pour le laisser-faire familial. Dans les deux cas, la liberté des individus ne peut s'exercer que dans le cadre de règles fixées par l'intérêt général. La famille n'est pas seulement une affaire privée qui ne regarde que les parents. Il y a pour les parents des responsabilités à assumer, des règles éducatives à respecter et des obligations à remplir. Si elles ne le sont pas, c'est la société tout entière qui est en danger et doit réagir de manière répressive faute de l'avoir fait de manière préventive.